



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :  /  /

Dossier complet le :  /  /

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Forage reconnaissance aquifère du Jurassique Moyen, commune de Mathay (25370).

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Pays de Montbéliard Agglomération

Raison sociale

N° SIRET

2 0 0 0 6 5 6 4 7 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

Communauté d'agglomération

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

DEMOUGE

Prénom(s)

Charles

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27-a	IOTA : 1.1.1.0 Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau (DECLARATION)

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation de 1 forage de reconnaissance de 250 mètres de profondeur.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le captage en eau superficielle de Mathay assure à partir du Doubs, sans suppléance possible, l'alimentation en eau potable de plus de 200 000 personnes. Les sécheresses successives de ces dernières années ont mis en évidence la vulnérabilité de cette ressource et le besoin impérieux pour le Pays de Montbéliard Agglomération de diversifier ses approvisionnements en eau.

Le Pays de Montbéliard Agglomération souhaite donc réaliser un forage de reconnaissance sur la commune de Mathay afin d'évaluer la productivité de l'aquifère des calcaires du Jurassique Supérieur, en vue de son exploitation pour l'Alimentation en Eau Potable.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

**DISPOSITIONS GÉNÉRALES :** Le forage respecte les distances réglementaires pour éviter la pollution des eaux, au titre de la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature loi sur l'eau. Les conditions techniques de réalisation du forage seront conformes à la norme NF X10-999 et les essais de pompage à la norme NF P94-130.

**TECHNIQUE DE FORAGE :** La technique de forage utilisée est le marteau fond de trou, avec tubage à l'avancement dans les formations supérieures (alluvions de 0 à 6m). Le puits présentera les diamètres de forage suivants : de 0 à 6 mètres, forage Ø 323 mm ; de 6 à 37 m, forage Ø 270 mm ; de 37 à 250 m, forage Ø 152 mm.

**COMPLÉTION DU PUIITS :** Tubage plein de 0 à 37 m en acier Ø 194 mm de 4 mm d'épaisseur et résistance à l'écrasement de 32 bars avec annulaire cimentée (densité de 1.8) mis en place sous pression ascendante. L'ouvrage sera trou nu de 37 à 250 m. La tête de puits sera équipée d'une bride DN 200 PN10 acier avec boulonnerie et joint d'étanchéité. Ce tube dépassera du sol d'environ 1.5 m. Une dalle de propreté sera réalisée autour du tube de tête.

**POMPAGES D'ESSAIS :** Si le puits est productif, il fera l'objet de pompages d'essais (paliers 4x2h et longue durée 50 m3/h pendant 48 h puis prélèvement pour analyse).

**PÉRIODE DE TRAVAUX :** Les travaux sont envisagés à partir du printemps 2024. La durée totale des travaux est estimée à environ 6 semaines.

**ENTREPRISE DE TRAVAUX :** Les travaux seront réalisés par la société Sondalp Hydroforage dont le siège social est situé à LENTILLY (69210).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Aucun prélèvement envisagé à ce stade (hormis essais de pompage par palier et essai longue durée d'évaluation de la productivité du puits).

Si le forage est productif il fera l'objet d'une procédure pour son utilisation comme ressource en Eau Potable.

Si le forage est non productif et qu'il s'avère inintéressant à le conserver comme piézomètre, il fera l'objet d'une liquidation. Le comblement du puits sera conforme à la norme NF X10-999.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre des rubriques 1.1.1.0. de l'article R214-1 du Code de l'Environnement

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du chantier de foration (m <sup>2</sup> )	900 m <sup>2</sup>
Profondeur de l'ouvrage (m)	250 m maximum
Diamètre du puits (mm)	323 mm (0 à 6 m); 270 mm (6 à 37 m); 152 mm (37 à 250m)
Diamètre du tubage (mm)	194 mm (0 à 37m)

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   " E Lat. :   °   '   " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé à 100 m de la ZNIEFF 1 Côte de Champvermol
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zones humides Bourgogne Franche Comté (DREAL) : Forêts humides de bois tendre à 150m
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune couverte par le Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRi) du Doubs et de l'Allan.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé par arrêté préfectoral le 27 mai 2005.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le Périmètre de Protection Éloigné du captage de Mathay (Arrêté n°2440 du 7 mai 2007)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble des sites situés dans un rayon de 20 km sont les suivants : - FR4301289 : SIC/ZSC Côte de Champvermol (100m) - FR4301288 : SIC/ZSC Crêt des roches (6 km) - FR4301351 : ZCS Réseau cavités Minioptères de S. en FC (12km) - FR4301298 : SIC/ZSC V. Dessoubre (14 km) - FR4312017 : ZPS V. Dessoubre, Reverotte et Doubs (14 km) - FR4301350 : SIC/ZSC (15 km)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé du Théâtre gallo-romain de Mandeuve à 1km au Nord

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pompages d'évaluation de la productivité du forage : Pompage par palier 4x2h et pompage longue durée 48h (50m <sup>3</sup> /h). <8000 m <sup>3</sup>
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement localisé et ponctuel du niveau piézométrique.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation des ouvrages respecte les distances réglementaires minimales concernant les infrastructures susceptibles de dégrader la qualité des eaux souterraines à l'exception de la présence d'un cimetière. L'absence de connexions entre la surface et l'aquifère sous-jacent devra être validée en cas d'exploitation de l'ouvrage.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier d'une durée d'environ 6 semaines, réalisé selon les règles de l'art, n'impactera que provisoirement les espèces à proximité avec des nuisances essentiellement auditives. Lors du forage, le Doubs est susceptible de recevoir des eaux pouvant être turbides. Le rejet des eaux de forage sera réalisé après traitement des déblais pour limiter autant que possible son impact. La réalisation de l'ouvrage impactera la zone de façon temporaire et faible.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Création possible d'un chemin d'accès temporaire sur un linéaire de 130 m depuis le parking du cimetière
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Crues de faible probabilité (hors PPRi). L'ouvrage sera fermé par une bride acier avec boulonnerie et joint d'étanchéité. Une cimentation sur 37 m est également prévue afin d'assurer l'absence d'infiltration superficielle.
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances machines de forage et compresseur. Nuisances diurnes, aucun travail nocturne.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marteau fond de trou dans le forage. Vibrations perceptibles à proximité immédiate du forage.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux d'exhaure du forage seront rejetées dans le champ avoisinant le forage à une distance de 100m environ, afin de favoriser l'infiltration et la baisse de turbidité.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si les terrains superficiels ne permettent pas une bonne infiltration, la création de bassins successifs d'infiltration sera nécessaire pour évacuer les eaux. Dans l'hypothèse d'une turbidité trop importante des eaux de rejet, des bassins de décantation seront mis en place

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais du forage constitués de débris de roches concassés.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Stockage des produits polluants sur bacs de rétention.

Dispositif anti-pollution en cas de fuite accidentelle.

Rejet des eaux pompées et de nettoyage du puits seront renvoyées dans une canalisation en tuyaux souples à minimum 100 m du forage et infiltrées à même le sol après décantation dans un bac de rétention.

L'implantation de l'ouvrage est directement attenante au cimetière de Mathay. Le maître d'œuvre considère toutefois que l'aquifère cible du forage sera protégé des éventuelles pollutions liées au cimetière par les marnes de l'oxfordien d'une épaisseur de 30 m. L'ouvrage sera également réalisé dans les règles de l'art induisant une étanchéité de l'ouvrage avec les eaux superficielles et la nappe alluviale du Doubs. L'absence de connexions entre la surface et l'aquifère sous-jacent devra être validée en cas d'exploitation de l'ouvrage.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale :

Forage de reconnaissance (géologique et hydrogéologique) avec activités de chantier restreintes.  
Toutes précautions prises pour respecter les normes et règles de l'art dans la réalisation de l'ouvrage.

L'objectif final de l'ouvrage est de pouvoir exploiter l'aquifère du Bathonien profond distinct des alluvions du Doubs et du cours d'eau et ainsi ne plus utiliser la prise d'eau directement située dans le Doubs à Mathay.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom GRANJON

Prénom Daniel

Qualité du signataire Vice-Président Eau Assainissement

À Montbéliard

Fait le 23/01/2024

 Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président  
  
Daniel GRANJON

Signature du (des) demandeur(s)